

POSTE ACADEMIQUE A TEMPS PLEIN EN CRIMINOLOGIE

(CORRESPONDANT A 50% ENSEIGNEMENT ET 50% RECHERCHE)

FACULTE DE DROIT ET DE CRIMINOLOGIE

Référence : 2025/A015

Date limite du dépôt des candidatures : 03/03/2025

Date d'entrée en fonction prévue le : 01/10/2025

Descriptif du poste

La Chaire à temps plein en criminologie vise le recrutement d'un.e enseignant.e-chercheur.e dans le domaine de la criminologie, en particulier les approches sociologiques et intersectionnelles de la question criminelle.

La personne recrutée devra mener des recherches au sein du Centre de recherches *Pénalité, sécurité et déviances* de la Faculté de droit et de criminologie de l'ULB, participer aux enseignements de l'École des sciences criminologiques Léon Cornil et prendre part à l'organisation et la gestion de la Faculté.

Sur le plan de la recherche, le/la titulaire de la Chaire doit :

- Contribuer à l'encadrement des chercheurs dans le domaine de la criminologie (comité des thèses de doctorat, projet de recherche, etc.) et promouvoir personnellement des thèses de doctorat dans le domaine ;
- Développer la recherche individuelle et la recherche collective, et chercher à obtenir des financements pour celles-ci ;
- Organiser et participer à des événements scientifiques de niveaux national et international ;
- Rédiger régulièrement des publications scientifiques nationales ou internationales et participer à des ouvrages collectifs, si possible avec comité de lecture (*peer review*) ;
- S'impliquer dans les réseaux nationaux et internationaux dans la matière ;
- Participer à la gestion collective de la recherche en Faculté.

Sur le plan de l'enseignement, le/la titulaire de la Chaire doit :

- Assurer personnellement et en présentiel les cours décrits ci-dessous et leur évaluation, et coordonner les travaux pratiques s'il y a lieu ;
- Superviser et évaluer des travaux de fin d'études, stages et mémoires relatifs à ses domaines de compétence ;
- Participer à la gestion collective de l'enseignement à l'École des sciences criminologiques et en Faculté.

Cours repris dans la charge au moment du recrutement :

- CRIMC201 - Introduction à la criminologie générale : 24h, cours de la Mineure en criminologie (Bacheliers LTC et Phisoc) et du programme complémentaire du Master en criminologie (prérequis), environ 450 étudiant.e.s.
- CRIMC407 – Théories criminologiques sociologiques : 24h (+ 12h d'exercices), cours obligatoire en Master en criminologie (environ 170 étudiant.e.s)
- CRIMC523 - Actualités de politique criminelle, 24h, cours à option en Master en criminologie (environ 40 étudiant.e.s)
- Approches intersectionnelles de la déviance : 24h, cours obligatoire ou à option en Master en criminologie et en Master en droit (nouveau cours)

La charge de cours complète est normalement de 120 heures par an et peut être légèrement adaptée en fonction du profil de la personne recrutée. Cette charge est par ailleurs revue, en fonction des besoins de la Faculté, à échéances régulières.

Titre requis

Docteur à thèse en criminologie, ou tout autre doctorat en sciences humaines et sociales jugé équivalent par la Commission de sélection.

Compétences requises

- Excellent dossier scientifique et expérience de recherche significative en criminologie, attestée par la thèse de doctorat et le projet de post-doctorat, la rédaction d'ouvrages collectifs ou de rapports scientifiques, la publication d'articles dans les revues scientifiques à comité de lecture, la participation à des réseaux de chercheurs, la promotion de projets scientifiques, ou toutes autres réalisations antérieures ;
- Profil international attesté par une mobilité en dehors de l'institution où a été réalisé le doctorat et/ou par une série de publications internationales et/ou par la participation à des réseaux internationaux. La mobilité durant la période doctorale ou après constitue un atout ;
- Une expérience d'enseignement ;
- Excellente maîtrise de la langue française (niveau C1), bonne maîtrise de la langue anglaise et/ou néerlandaise (niveau B2). Leur connaissance active constitue un atout.

Intéressé·e ?

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Professeur Jérôme Englebert, président de l'École des sciences criminologiques Léon Cornil (courriel : Jerome.Englebert@ulb.be)

Votre dossier de candidature sera composé d'un Curriculum vitae (*si vous le souhaitez un CV type peut être téléchargé via le site internet : <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/emplois-academiques-et-scientifiques-cv-type>*) et d'un document complété à l'aide du template disponible à cette adresse URL <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/1f-dossier-de-candidature-acad-tps-plein-docx>).

Ce canevas structure votre dossier de candidature qui doit comprendre les éléments suivants :

- Une lettre de candidature et de motivation ;
- Un rapport de thèse rédigé par le jury après la soutenance (si existant) ;
- Trois publications représentatives du profil du.de la candidat.e accompagnées d'une notice justifiant le choix de ces trois publications et leur apport à la matière couverte par la Chaire ;

- Un dossier de 6 pages maximum comprenant une description des activités de recherche passées (2 pages) et un projet de recherche (4 pages), spécifiant les thématiques envisagées et les pistes de développement ;
- Un dossier pédagogique de 4 pages maximum comprenant un rapport sur les éventuelles activités d'enseignement antérieures et un projet d'enseignement pour les cours prévus, en ce compris la manière dont ils s'intègrent au programme, et qui précise les méthodes d'enseignement et d'évaluation envisagés ;
- Un dossier sur les réalisations et projets internationaux de 4 pages maximum, relatifs à la recherche, à l'enseignement ou à toute autre activité professionnelle en rapport avec la fonction ;
- Les noms et adresses mail de contact de cinq personnes de référence susceptibles d'être contactées par les organes chargés d'évaluer les dossiers, en veillant à l'équilibre des genres. Ces personnes ne peuvent être en conflit d'intérêts.

Les dossiers incomplets ou les dossiers n'utilisant pas le canevas mis à votre disposition ne seront pas examinés par la commission de sélection.

La nomination, dans le cadre académique de l'ULB, se fait au rang de chargé de cours. Dès leur nomination, les membres du corps académique sont autorisé-e-s à porter, à titre honorifique, le qualificatif de professeur-e.

Politique d'égalité des chances

La politique de gestion du personnel de l'ULB est axée sur la diversité et l'égalité des chances.

Nous recrutons les candidat-es en fonction de leurs compétences, indépendamment de leur âge, leur genre, leur orientation sexuelle, leur origine, leur nationalité, leurs convictions, leur handicap, etc.

Vous souhaitez bénéficier d'aménagements raisonnables dans le cadre de la procédure de sélection en raison d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie ? N'hésitez pas à prendre contact avec Marie Botty (marie.botty@ulb.be) notre personne de contact en charge des aspects de diversité pour le personnel enseignant et scientifique. Soyez assuré-e de la confidentialité de cette information.

Plus de détails sur les politiques de genre et de diversité sont disponibles sur <https://www.ulb.be/fr/l-ulb-s-engage/diversites>.

Vous trouverez l'ensemble des dispositions relatives aux carrières du corps académique sur notre site à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/emploi/academique.html>.